

Paris, le 21 janvier 2025

Maïs doux : L'ensemble des acteurs de la filière réunis pour préparer l'avenir

A l'occasion de la « Journée Filière Maïs Doux » organisée le jeudi 16 janvier à Bordeaux par la section maïs doux de l'AGPM et son président Pierre Harambat, tous les maillons de la chaîne de production (producteurs, collecteurs, industriels, semenciers...) étaient réunis pour évoquer les enjeux et l'avenir de la filière.

Cette journée de travail qui a rassemblé près de 70 participants a permis, en introduction, de faire le point sur les éléments saillants du rapport d'activités 2024 et notamment une baisse notable de surfaces de -14% en France, suivant une tendance de fond avec -7% pour l'Union européenne. Un point important a également été fait sur les démarches de structuration de filière à travers des Organisations de Producteurs et le dépôt des demandes de Programmes Opérationnels qui permettront de renforcer la compétitivité de la filière et d'accélérer son inscription au cœur de la transition écologique. La concrétisation de ces démarches fin 2024 permet désormais à plus de 95 % de la production française de s'inscrire dans ce schéma.

Dans un second temps, Guillaume Le Duff, délégué général de l'AETMD (Association Européenne des Transformateurs de Maïs Doux) a fait un point spécifique sur l'explosion des importations de maïs doux chinois au sein de l'Union européenne, bouleversant ainsi les marchés et portant gravement atteinte à la compétitivité des filières européennes. En effet, on note +600% d'importations entre 2021 et 2023, une baisse de 15% de parts de marchés des acteurs européens et un maïs origine Chine vendu 2x moins cher que les coûts de production européens constituant ainsi une pratique de dumping intolérable. Une enquête antidumping a d'ailleurs été ouverte à ce sujet par la Commission européenne à la suite d'un dépôt de plainte de l'AETMD.

S'en est suivi une table-ronde consacrée au thème « *La filière maïs doux face au défi de l'agriculture régénératrice* » pour préparer l'avenir et s'inscrire dans la transition écologique en parcourant les pratiques vertueuses de l'agriculture régénératrice et les opportunités économiques qu'elles offrent pour les exploitations, avec la participation de :

- Sophie Gendre, responsable agronomie, ingénieur R&D et gestion de l'eau chez Arvalis ;
- Sébastien Duchaussoy, directeurs des opérations Sud-Ouest chez Bonduelle ;
- Gérard Dehez, agriculteur et vice-président de Vivadour ;
- Nicolas Montepagano, responsable des filières spécialisées de l'AGPM.



AGPM
maizEUROP

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

Paris, le 21 janvier 2025

Enfin, Céline Duroc, directrice générale de l'AGPM est intervenue pour souligner l'attachement et l'accompagnement de l'AGPM aux projets collectifs, tout en évoquant les enjeux transversaux de la filière maïs et le rôle du syndicat pour apporter des solutions concrètes aux producteurs.

En conclusion, la parole a été donnée à Pierre Harambat, président de la section Maïs Doux de l'AGPM puis à Jean-Pierre Raynaud, Vice-Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en charge de l'Agriculture, la Transition agroécologique, l'Agroalimentaire, la Forêt, la Mer et et la Montagne qui ont eu la responsabilité de clôturer cette journée de travail autour de la filière.

« *La filière maïs doux est en pleine marche avant ! En étant d'abord très engagée sur l'économie pour restaurer la compétitivité des exploitations et améliorer le revenu des producteurs, et en se battant contre la menace de la concurrence extérieure déloyale. Mais également en ne mettant pas de côté le sujet central de l'amélioration continue des pratiques et le développement d'actions en faveur de la transition agroécologique comme l'agriculture régénératrice dont le déploiement est un axe fort des projets portés par la filière via les Programmes Opérationnels dont elle vient de se doter.* » a déclaré **Pierre Harambat, président de l'AGPM Maïs Doux.**

« *Je note le dynamisme et l'engagement de la filière maïs doux qui s'est organisée pour répondre aux enjeux de l'agriculture de demain en promouvant l'agriculture régénératrice, démarche qui fait écho à notre action régionale sur la transition. Dans le cadre du plan PACT'Agro, la Région lance en 2025 un outil innovant de massification des pratiques agricoles que nous construisons avec les coopératives et les organisations professionnelles. Nous venons également de faire évoluer notre règlement d'intervention sur l'hydraulique agricole en accompagnant les agriculteurs qui s'engagent au travers d'un contrat de transition dans l'évolution des pratiques agronomiques. Je tiens à féliciter tous les acteurs engagés pour leur mobilisation et leur travail en faveur d'une agriculture à la fois performante et durable.* » a indiqué **Jean-Pierre Raynaud, vice-président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, en charge de l'Agriculture, la Transition agroécologique, l'Agroalimentaire, la Forêt, la Mer et la Montagne.**

Chiffres clés

21 800

hectares de maïs doux

155 000

millions de tonnes de maïs doux

750

producteurs de maïs doux

L'AGPM Maïs Doux en bref

Président : Pierre HARAMBAT

Directrice générale : Céline DUROC

L'AGPM Maïs Doux est une section de l'Association Générale des Producteurs de Maïs représentant les intérêts des producteurs français de semences de maïs.

Site Internet : <https://www.maizeurop.com/structure/agpm-mais-doux/>

Contact presse

Cécile BRUN - Bazaille Consulting

cecile.brun@bazailleconsulting.com

06.42.93.30.40

Guillaume LE HOAN - AGPM

guillaume.le-hoan@agpm.com

06.16.04.42.30

